

quatrième Commandement de l'église. 30.
Quand on est en danger de mort.

*D. Quelles dispositions de l'âme faut-il apporter à la sainte communion ?

R. La première est d'être en état de grâce. La seconde est un grand désir de recevoir Notre Seigneur Jésus-Christ.

*D. Qu'appellez-vous être en état de grâce ?

R. C'est n'avoir la conscience chargée d'aucun péché mortel.

*D. Celui qui communierait en péché mortel, recevrait-il véritablement Jésus-Christ ?

R. Oui, mais il profanerait son corps et son sang.

D. Doit-on aussi apporter à la communion quelques dispositions du corps ?

R. Oui, il faut, 1^o. Être proprement et modestement vêtu. 2^o. N'avoir ni bu, ni mangé depuis minuit, excepté pour la communion en Viatique.

D. Peut-on communier hors le temps de la Messe ?

R. On ne le doit pas faire sans quelque raison.

D. De quoi faut-il s'occuper pendant la Messe où l'on doit communier ?

R. Des sentimens exprimés dans la prière suivante, que les personnes qui ne savent pas lire peuvent répéter plusieurs fois.

Prière avant la Communion.

***D**IVIN JESUS ! quoique je ne vous voie
pas des yeux du corps, je crois que c'est

“ vous-
“ la sai
“ memo
“ vous
“ bonté
“ fait g
“ d'am
“ de vo
“ mon
“ tache
“ toujo

D. C
R. Il

durer a

D. E

R. E

Notre-S

nous of

Ceux

ployer

la prièr

“ **I**L e

“ que

“ poss

“ votre

“ mon

“ j'unis

“ reux

“ amou

“ répon